

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 39 (1951)

Heft: 787

Artikel: A propos d'un article sur les impôts : mise au point

Autor: F.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
 Livraisons rapides et soignées de
 tous travaux de
Teinture et Nettoyage
 Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
 7, Rue de Rive - Tél. 4.19.37
 2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
 Une et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
 2, ROUTE DE CHÈNE - TÉLÉPHONE 4.26.79
 5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
 27, Bourg-de-Four - GENÈVE - Tél. 4.07.34

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
 GENÈVE
 8, rue du Marché (face Fuslerie) - Tél. 4.35.91
 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chapagnière) - Tél. 2.37.92

Education civique des jeunes filles

Aux promotions du Gymnase de jeunes filles de Lausanne, le 29 mars, M. H. Hentsch, directeur, a dit entre autres :

« Malgré le vote négatif du 25 février, nous pensons que les gymnasiennes devraient recevoir une instruction civique et être initiées aux questions politiques et sociales ; seules les exigences du programme de baccalauréat et la loi de 28 heures nous empêchent d'inscrire à l'horaire de la section A des leçons sur ces matières ».

Mais l'instruction civique, donnée par M. Hentsch lui-même, figure au programme de la section de la culture générale. Et pour enseigner aux jeunes filles le droit usuel et leur donner de sérieuses notions de droit, la direction de l'école a fait appel à Mlle Linette Comte, avocate à Lausanne, qui a commencé ses cours avec l'année scolaire.

Ouvroir de l'Union des Femmes

La société de l'Ouvroir de l'Union des femmes a tenu son assemblée générale annuelle le 23 avril. L'exercice 1950 a pu être bouclé à peu près sans déficit (fr. 17,89), mais celui de l'an dernier n'a pas été amorti. Le chiffre d'affaires a été de fr. 62 764,63, un peu inférieur à celui de 1949. Les frais généraux ont aussi légèrement diminué par la suppression partielle du poste de vendeuse. D'où un équilibre relatif du budget. Les salaires atteignent la somme globale de fr. 36 304,75, sur lesquels fr. 26 000,— ont été payés aux ouvrières et coupeuses.

L'Ouvroir a fait travailler 63 personnes, soit 58 ouvrières, 2 coupeuses, 2 employées et une vendeuse à la demi-journée.

Deux dons ont été reçus avec reconnaissance : fr. 1 000,— du Service social de la Ville de Genève et fr. 300,— de l'Union des institutrices primaires genevoises. Les commandes les plus importantes ont été celles du Vestiaire scolaire et de l'Office suisse du travail à domicile, à Berne.

Pour écouler le stock en magasin, les ventes à la campagne ont été organisées pendant l'été à Dardagny, Russin et Satigny. A Anières, une exposition avec vente a eu lieu lors de l'assemblée des Paysannes genevoises. Le résultat de ces différentes manifestations a été satisfaisant.

Etant donné la diminution du chiffre d'affaires, les ouvrières sont menacées de voir diminuer aussi la quantité de travail qui leur est distribué. Un pressant appel en faveur de l'Ouvroir est adressé à toutes les personnes soucieuses de soutenir cette œuvre féminine d'entraide.

Y. O.

Dans notre précédent « Mouvement », à l'article sur les débats du Grand Conseil genevois, le nom d'un député a été mal noté. Il ne s'agissait pas de M. Ferdinand, mais de M. Pierre Guinand.

Démissions et élections au Centre de Liaison (Genève)

Le 16 avril, le Centre de liaison des sociétés féminines genevoises a tenu son assemblée générale annuelle ; à part quatre ou cinq exceptions, ses 35 sociétés affiliées étaient représentées. La séance était non seulement administrative, avec les rapports de la présidente, de la trésorière et des commissions nombreuses qui ont travaillé au long de l'année — protection de l'enfance, jeunes volontaires confédérées, nationalité de la femme mariée, introduction des femmes dans le jury des tribunaux, émissions féminines — mais elle était encore électorale. Le comité devait être renouvelé comme c'est le cas tous les trois ans. Deux des membres fondateurs ont donné leur démission définitive : Mlle Kitty Jentzer pour les Eclaircissements et Mme A. Robert pour le Lyceum. Depuis quinze ans, ces deux dames ont collaboré fidèlement et rien n'a pu les faire revenir sur leur décision de laisser leur place à des forces plus jeunes : Mme Princesse, Mme Guillaume Bordier, Mlle Eliane Lavarino.

Mme Robert qui depuis quinze ans tenait la caisse avec un dévouement sans défaut, sera remplacée dans cette charge par Mme Ribaux (Coopératrice). Avec Mme Kœchlin (Union des femmes), vice-présidente et Mlle Weibel (Universitaire), secrétaire, sera constitué un bureau destiné à travailler avec la plus grande énergie. En effet, pour la première fois, le comité va se trouver privé de la présidente qui l'a dirigé presque depuis le berceau, quelques mois après la fondation. Mme Charles Gautier a été l'âme de cette œuvre féd-

erative des sociétés genevoises. Au moment où il lui semble que le Centre est dans la bonne voie et qu'il s'impose peu à peu à l'opinion publique, en tant qu'interprète des groupements féminins, elle désire déposer ce fardeau et laisser d'autres prendre en mains ses destinées, elle reste cependant quelque temps membre du comité. C'est le Dr Renée Girod qui a bien voulu accepter la présidence quoique ce soit de sa part un acte qu'elle qualifie de fort risqué. En effet, sa vie professionnelle, ses activités dans les comités nationaux et internationaux l'absorbent déjà au delà de ses possibilités. Cependant c'est justement des personnalités de ce genre dont le Centre a besoin à sa tête : tout ce qui touche les intérêts de la femme ou de l'enfant sur le plan local, national ou international, le Dr Girod en est informée, ainsi le Centre pourra, grâce à elle, agir immédiatement dans le sens le plus judicieux et il bénéficiera de la confiance dont elle jouit auprès des autorités et dans le public. Elle fut élue à l'unanimité et par acclamations.

Le reste de la séance fut consacré à un premier échange d'opinions sur l'organisation de la prochaine collecte du 1er août, consacrée à l'aide aux mères de famille. Ce sont donc les sociétés féminines qui se chargent de la collecte et mettront un point d'honneur à la faire réussir. Les œuvres de secours, à bout de souffle, ont le plus grand besoin des sommes qui seront alors recueillies dans notre pays.

fanies, voire même historiques ou militaires — des représentations diverses, théâtrales, cinématographiques, folkloriques, etc., diverses expositions dans les musées, des fêtes variées, réceptions et visites touristiques pour nos hôtes, galas, illuminations grandes eaux, soit à Paris même, soit dans sa banlieue, à Versailles, Sceaux, Saint-Cloud, Clamart, etc., joutes nautiques sur la Seine, concours hippiques jusqu'à dans les Arènes de Lutèce... enfin la gamme la plus variée de festivités dans les cadres les plus divers, allant des jardins de Bagatelle au Parvis Notre-Dame et à la place Vendôme.

Un cours sur Berne au Lyceum de Genève

Mme Alix de Wattewil (Alville) a donné, au Lyceum, une série de trois causeries, suivies par un public captivé, sur les origines, le développement et l'âge d'or de la ville de Berne.

Avec beaucoup d'esprit et de couleur nous furent décrits la création de Berne — légende et réalité — et les premiers siècles de son existence. D'abord la ville de bois aux demeures extrêmement sommaires et qui brûla plusieurs fois, puis la ville de brique et enfin la ville de pierre, lorsque les bourgeois furent devenus assez riches pour s'offrir ce luxe. Mais les habitants n'eurent un peu de sécurité et de liberté garantie que lorsqu'ils eurent conquis autour d'eux les territoires nécessaires à leur défense, car cette cité, au croisement de routes stratégiques et commerciales était convoitée par de puissants voisins. C'est ainsi que s'explique la phase guerrière et conquérante de l'histoire bernoise.

Au XVIII^e siècle on arrive à une sorte de stabilité acquise au long des siècles. Alville nous fit alors un tableau extrêmement chaotique de la société et de ses différents cercles. Elle nous montra l'invasion des idées et des habitudes de la Cour de France, soutenue par les officiers revenant du service étranger et la résistance qu'essayaient d'opposer les traditionalistes, le gouvernement et les pasteurs — en vain d'ailleurs — jusqu'au jour où cette époque brillante fut close brusquement à l'arrivée des armées françaises révolutionnaires et par l'occupation du pays. Qui ne garderait, cependant, un souvenir nostalgique de ce siècle où fleurirent l'art, les lettres et les sciences ?

En Grèce, les femmes ont voté

Pour la première fois, les femmes grecques ont participé aux élections municipales en tant qu'électorales. Elles ne sont pas encore éligibles.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
 Pontaise 15 — LAUSANNE
 Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
 Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
 Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
 Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
 Place Chauderon - LAUSANNE
 Ses repas pour toutes les bourses

Chez **Mme Marleine**
 MODES - VEVEY
 vous trouverez le coiffant personnel

A PROPOS D'UN ARTICLE SUR LES IMPOTS

Mise au point

Un article paru dans le « Mouvement » du 4 février avait suscité pas mal de réactions parce qu'il renfermait une erreur.

L'auteur semblait avoir confondu le taux de l'impôt et les sommes exigées. Lorsqu'on rectifie le calcul, on constate que la fortune de 30 000 fr. paye bien trente et une fois moins que la fortune de 600 000 fr. — respectivement 87 et 2760 fr. théoriquement.

Cependant cet article se faisait l'écho justifié de protestations qui n'étaient pas sans fondement. Donnons d'abord les précisions qui manquaient : notre correspondante se basait sur la loi d'impôt de Fribourg qui taxait uniquement le capital et non pas le revenu. Le taux d'impôt étant faiblement progressif, on se plaignait d'un privilège consenti aux grandes fortunes. Depuis lors, le Grand Conseil fribourgeois a voté une nouvelle loi d'impôt, entrée en vigueur en 1951, qui taxe aussi le revenu. Les particularités de l'ancienne loi n'ont donc plus d'intérêt.

E. L.

Emissions radiophoniques

Vendredi 4 mai à 17 h. 55 :

Echos du Congrès d'Athènes.

Samedi 5 mai à 14 h. :

Ar-en-ciel, petit micromagasin de la femme — Suite des Echos du Congrès d'Athènes.

Mercredi 9 et 13 mai à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Vendredi 11 mai à 17 h. 55 :

Echos du Congrès d'Athènes (suite).

Réunions et conférences

Vendredi 4 mai

LA CHAUX-DE-FONDS : Section suffragiste, rue de la Loge 8 a. 20 h. 15 : Causerie de Mme A. Girard, infirmière : Expériences tirées de l'organisation d'une œuvre sociale.

Mercredi 9 mai

GENÈVE : 22, rue Et-Dumont — 20 h. 30 : Association genevoise pour le suffrage féminin, L'apport scientifique de quelques femmes. II. la microscopie électronique, par Mme Danon-Galland, lic. sc.

Jeudi 10 mai

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22 — 16 h. : thé mensuel. 16 h. 15 : Recital de chansons populaires de divers pays, par Mme Fred Rilliet, accompagnée par Mme V. Martin.

Mercredi 23 mai

LA CHAUX-DE-FONDS : Section suffragiste, rue de la Loge 8 a. 20 h. 15 : A ce jour est reporté le Cours d'instruction civique qui aurait dû avoir lieu le 25 avril.

Jeudi 24 mai

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22 — 14 h. 30 : Assemblée générale suivie d'une conférence du Dr Renée Girod. — Exposition-vente de l'Ouvroir.

Imp. NATIONALE R. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ (MOLARD)
 GENÈVE
 TÉLÉPHONE 4 03 62